



Renault Cléon

Le 21 Juillet 2014

Syndicat CGT

Renault Usine de Cléon

76410 Cléon

A no.to.lear.arg@gmail.com

Objet : Pétition de solidarité avec les travailleurs argentins de Lear

Nous condamnons les licenciements, les suspensions illégales et les attaques contre les délégués syndicaux de Lear !

A la fin du mois de mai, la multinationale LEAR a mis à pied 330 travailleurs de manière complètement illégale, pour une durée indéterminée et sans même lancer la procédure de prévention de crise pourtant requise par la loi. Les travailleurs ont refusé d'accepter cette situation, et ont organisé des assemblées et des blocages routiers, poussant le Ministre du Travail à émettre un décret reconnaissant que ces suspensions sont illégales.

Pourtant, en dépit de cette décision officielle, l'entreprise a poursuivi ses attaques en mettant au chômage technique pour 30 jours, et sans salaire, 200 des 330 travailleurs, et en licenciant sans indemnités 100 d'entre eux quelques jours plus tard, les mettant ainsi que leurs familles dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Cette attaque constitue une violation contre leurs droits humains fondamentaux et ceux de leurs familles.

Lear Corporation est une compagnie américaine qui emploie 122 000 salariés sur 226 sites répartis dans 36 pays, et le seul acheteur des câbles électriques qu'elle produit sur son site de Pacheco à Buenos Aires, est Ford Argentina, dont la production est restée au même niveau au cours de la dernière période. Mais Ford a décidé d'importer d'Amérique centrale et d'Europe une partie importante des câbles qu'elle achetait auparavant à Lear. Pendant ce temps, le site de Pacheco subit licenciements et mises à pieds. Les comportements de Lear et Ford sont d'autant plus injustifiables que le gouvernement argentin octroie des subventions à l'industrie automobile et vient juste de lancer un plan (nommé Pro.Cre.Auto) pour stimuler les achats de voitures, ce qui va naturellement profiter aux deux entreprises.

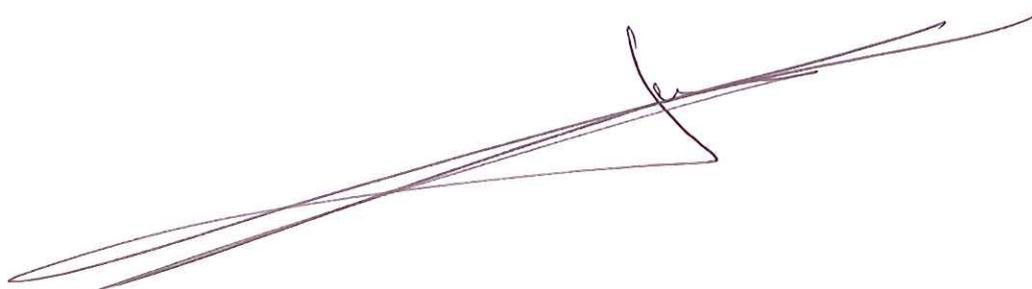
.../...

Lear refuse de payer les salaires de 200 travailleurs en prétextant une crise financière, alors que rien qu'en 2013, le montant total de ses ventes au plan mondial s'est élevé à 16,2 billions de dollars. Dans ce contexte, la direction de Lear a décidé de façon absolument illégale d'interdire l'accès au site de Pacheco aux membres de la Commission Interne, laissant les travailleurs sans représentation syndicale et les privant là aussi de leurs droits fondamentaux.

Nous, signataires de cet appel, protestons contre les actions de Lear Corporation, monopole jouant avec des millions de dollars, qui condamne à la misère 200 travailleurs et leurs familles. Nous exigeons que l'entreprise se soumette aux lois nationales et aux traités internationaux garantissant le respect des droits de l'homme, qu'elle mette fin à ces licenciements illégaux, et permette aux travailleurs de retrouver leur travail.

William AUDOUX

Secrétaire Général du Syndicat Renault Cléon

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'William Audoux', written over a horizontal line. The signature is fluid and somewhat stylized, with a prominent loop at the end.